

Montréal, 8 novembre 2021

Madame Nicole Brodeur
Présidente de la commission
Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Objet : Consultation publique de l'OCPM – Plan directeur d'aménagement du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial.

Madame,

Suite à l'analyse du plan directeur d'aménagement du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial, nous désirons, au nom de l'organisation Ski de fond Montréal, contribuer à la réflexion sur l'avenir de cet espace d'une très grande valeur.

Nous saluons la volonté de la Société québécoise des infrastructures et l'Université McGill d'accorder plus de place aux piétons et de favoriser le transport actif. Également, la création de zones de biodiversité nous apparaît une initiative heureuse.

Vous trouverez ci-joint nos commentaires et nos recommandations.

Transformation des stationnements en surface par des jardins riches en biodiversité

L'organisme Ski de fond Montréal (SFM) est favorable à la conversion ou la réduction des espaces actuellement réservés aux véhicules telle que présentée sur les plans d'aménagement. Nous sommes d'accord que ces espaces peuvent être utilisés à d'autres fins que le stationnement de véhicules.

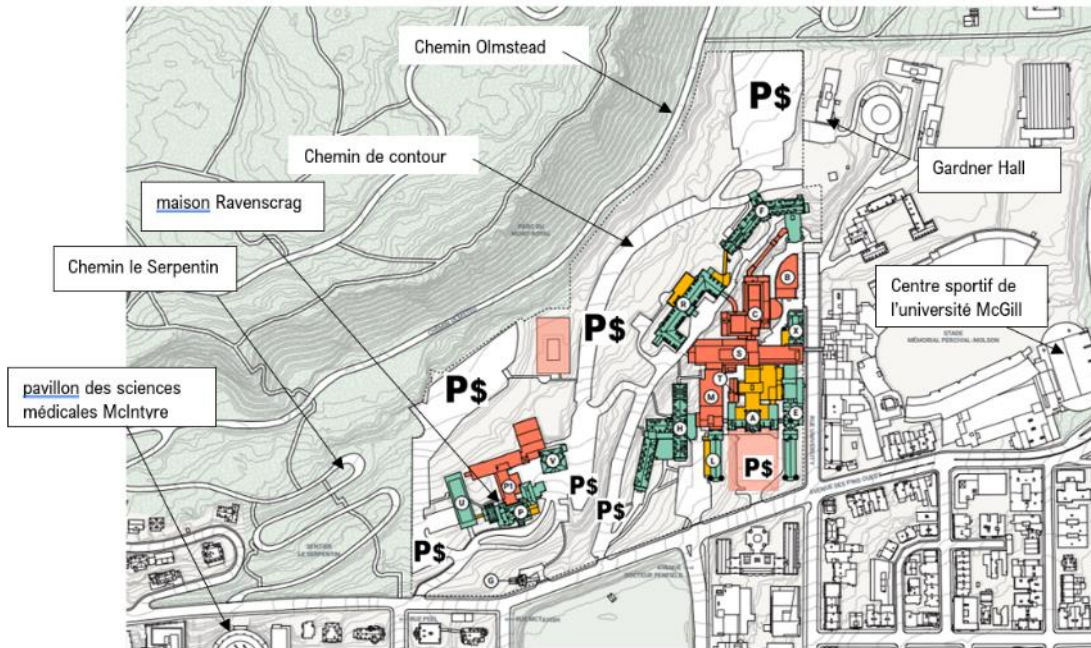


Figure 1 - Aménagement actuel

Nous notons qu'un espace de 24 voitures est prévu dans un secteur éloigné d'un bâtiment et nous considérons qu'il ne devrait pas y avoir de stationnement à cet endroit.

Nous considérons aussi que le stationnement extérieur de 63 places situé à l'ouest du pavillon U devrait être réduit à 32 places.

En remplacement de ses stationnements, nous proposons la création d'un pôle de mobilité. Voir figure no 2. La description du pôle de mobilité est décrite en annexe.

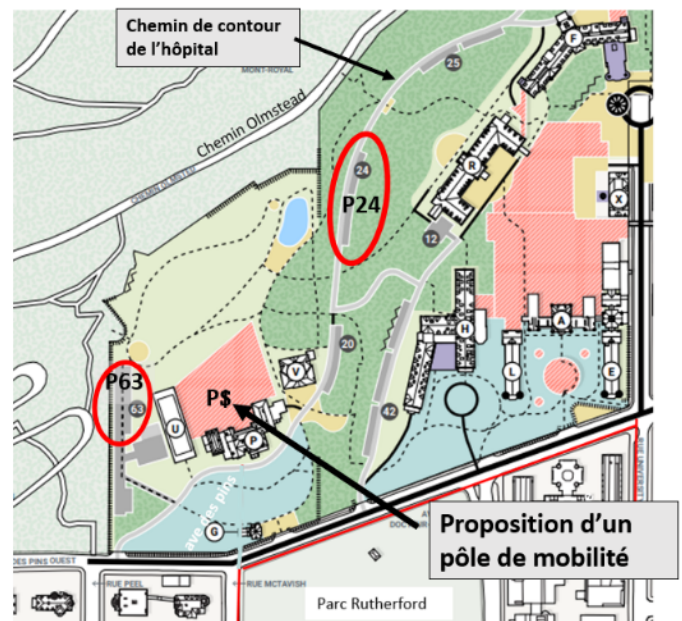


Figure 2 - Proposition d'un pôle de mobilité

Chemin de contour de l'hôpital Royal Victoria

Sur les cartes du plan directeur, nous voyons la réduction de l'emprise des véhicules sur le chemin de contour de l'hôpital. Voir figure no 2. Le chemin de contour est actuellement d'environ 17m de largeur soit l'équivalent de 4 voies. Il sera transformé en un axe de transport valorisant la marche et les autres moyens de transport actif qu'il soit étudiant, citoyen ou touriste.

Le réaménagement de ce chemin en une rue partagée valorise les déplacements piétonniers et favorise l'accès à la montagne depuis l'avenue des Pins. Ce nouveau lien connectera le flanc Est du parc du Mont-Royal au centre-ville. Nous sommes certains que les avenues des Pins, McTavish et du Docteur Penfield deviendront rapidement un axe très apprécié et achalandé par les marcheurs.

Prévoir une utilisation hivernale des lieux extérieurs

Nous constatons que, lors de la conception des projets d'équipements urbains ou de loisirs, les propriétaires, les gestionnaires et les consultants évacuent habituellement la saison hivernale dans leurs plans. Bien que Montréal soit une ville nordique, très peu d'efforts sont faits pour rendre la saison froide plus agréable pour les citoyens.

Les aménagements auraient avantage à prendre en considération les caractéristiques, les contraintes et les opportunités offertes par la saison froide. Le froid, l'humidité, les corridors de vent, les plaques de glace et les bancs de neige peuvent rendre l'environnement hostile. En contrepartie, l'hiver offre de multiples activités de glisse, des paysages emblématiques, des occasions de modeler l'environnement, une luminosité et des sonorités uniques.

Nous souhaitons que le plan directeur d'aménagement fasse preuve d'une plus grande sensibilité aux opportunités hivernales. L'hiver est une saison que nous pouvons apprécier lorsque les enjeux propres à l'hiver sont considérés dans les aménagements et le design.





Nous constatons que le plan directeur ne mentionne rien sur la période hivernale. C'est une déception qu'un plan directeur de cette qualité évacue la saison hivernale. L'hiver est absent de toutes les simulations visuelles. Aucune référence à l'hiver dans le texte n'a été faite, ni à la neige qui est pourtant abondante sur la Montagne.

Pourtant, on sait que l'occupation d'un campus universitaire se fait massivement à l'automne et à l'hiver. C'est à croire que le campus est situé dans un pays tropical.

L'organisme Ski de fond Montréal propose de consacrer une partie des espaces publics en période hivernale pour la raquette ou de la marche nordique.

Vous trouverez dans ce document quelques cartes et des photos expliquant nos propositions d'infrastructures afin de mettre en valeur la saison hivernale. Nous joignons aussi, sous la forme d'un diaporama, divers commentaires qui permettront de bonifier le plan directeur.

Durant l'hiver, plusieurs sentiers du parc du Mont-Royal sont tracés pour la pratique du ski de fond. La pratique de cette activité est fortement en croissance. Il serait opportun de désengorger le pavillon du lac aux castors et son stationnement en offrant des opportunités de pratiquer le ski de fond dans le piedmont. Nous saisissons l'occasion de souligner que les halls d'entrée de plusieurs bâtiments universitaires pourraient servir à accueillir les citoyens qui veulent faire du ski de fond dans ce secteur du Mont-Royal.



Ces halls sont souvent d'une grande superficie, munis de toilettes et sont universellement accessibles. Ces bâtiments sont peu occupés les fins de semaine. La création d'un vestiaire temporaire mise en place chaque fin de semaine apparaît relativement aisée à faire.

Proposition d'un axe de transport actif de ski de fond

Le côté nord-ouest du campus est un endroit idéal pour des infrastructures de ski de fond. Nous proposons de relier le pavillon Gardner Hall au pavillon des sciences médicales McIntyre via le chemin de contour, l'ancien jardin de la maison Ravenscrag et le chemin le Serpentin. Voir figure 3. Cette piste de ski de fond créerait un axe de transport actif de ski de fond très apprécié par les étudiants et les citoyens.

Afin de créer des conditions favorables pour un usage hivernal des terrains du campus, nous proposons qu'un hall d'entrée du futur pavillon situé en arrière de la maison Ravenscrag puisse servir comme refuge de skieurs et marcheurs. Ce hall d'entrée pourrait devenir une halte, voire un chalet d'accueil très prisé pour les skieurs des marcheurs et des raquetteurs chaque fin de semaine.

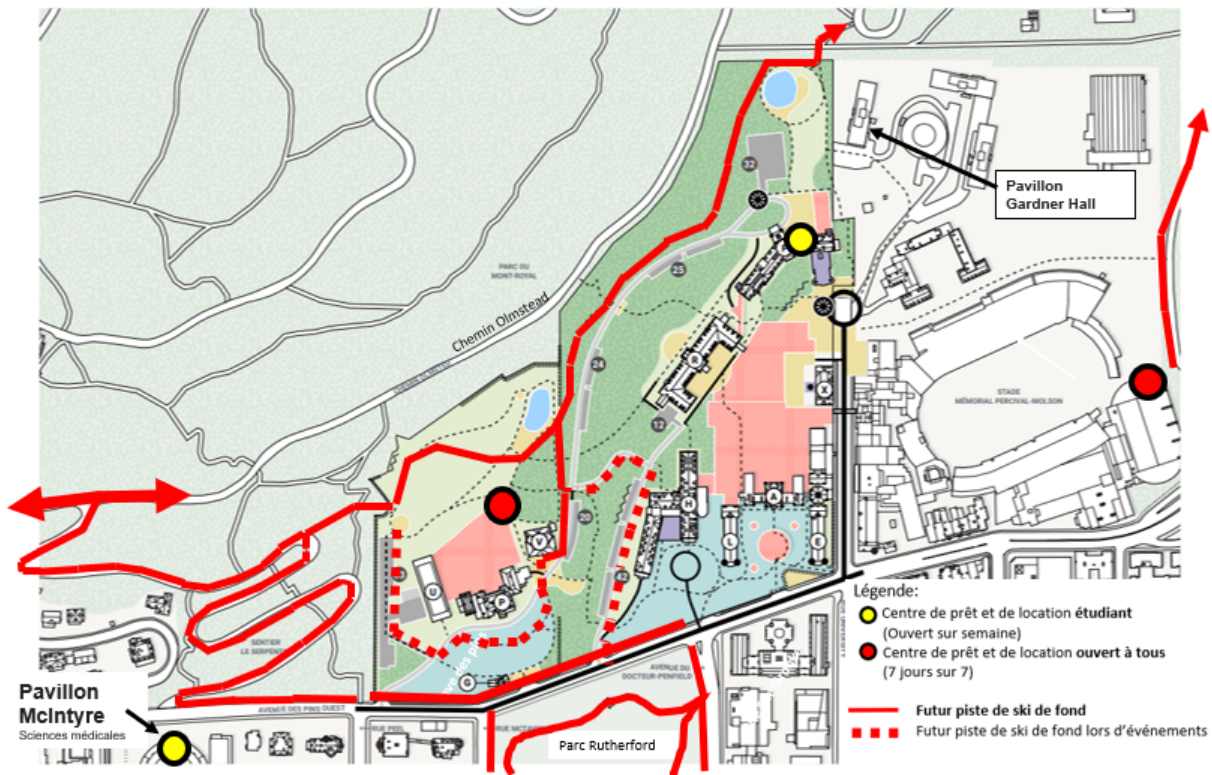
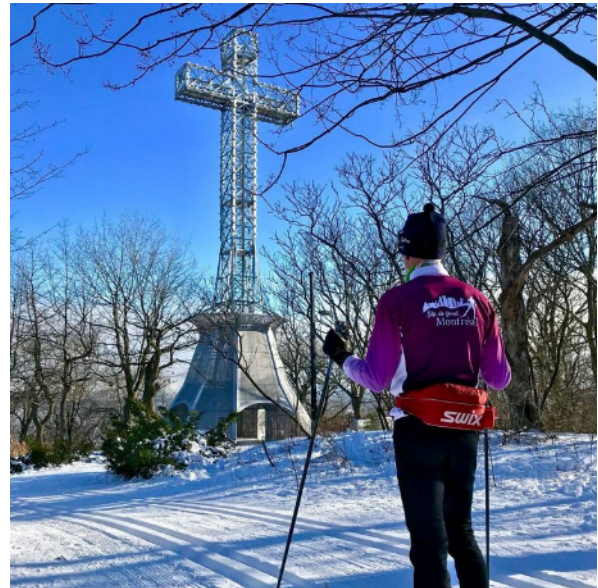


Figure 3 - Proposition d'un axe de transport actif de ski de fond

Espaces à renaturaliser

Selon le plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) prévoit augmenter la superficie du territoire réservé aux milieux naturels. Dans le PMAD, on mentionne le ratio de 17%.* voir réf. Nous croyons que la large place laissée au verdissement sur les dessins du plan directeur du site faisant partie de cette consultation publique est un pas dans la bonne direction.

Considérant le déficit en espaces verts et par conséquent un manque d'espaces convenables pour la pratique du plein air au cœur de l'île de Montréal, nous proposons que la Ville de Montréal relie le campus par des pistes de ski de fond sur leurs propriétés. Ces aménagements permettront de relier le centre-ville au parc du Mont-Royal.



Création d'un lien de ski de fond entre l'avenue des Pins et la rue Sherbrooke

Du point de vue du ski de fond, nous constatons qu'il y a très peu de skieurs qui accèdent au parc du Mont-Royal à partir du campus actuel de l'université McGill.

La promenade urbaine mise en place sur la rue McTavish en 2017 facilite l'accès pédestre au chemin Olmstead, mais nous constatons qu'en hiver, ce nouvel axe n'exploite pas son potentiel. Il y a une **nette fracture d'accessibilité** pour les résidents ou les étudiants voulant accéder au Mont-Royal pour pratiquer le ski de fond. Il serait possible de relier le sentier skiable numéro 3 (Chemin Olmsted) à l'avenue des Pins en traçant une voie skiable sur le sentier serpentin.

Étonnamment, nous constatons que les structures d'accueil actuelles pour le ski de fond au parc du Mont-Royal sont principalement conçues pour les gens qui ont des voitures et qui garent leur véhicule sur le sommet de la montagne. Il serait avantageux de favoriser le déplacement actif en hiver en offrant divers accès aux abords du Mont-Royal.



Bien que le quartier Golden Square Mile soit bien pourvu en bâtiments appartenant à des institutions hospitalières (autrefois) et universitaires, nous observons qu'il n'y a, à la base de la montagne, aucun pavillon d'accueil ou de refuge pour les skieurs.

L'absence d'un pavillon d'accueil et de pistes de ski de fond explique le peu d'utilisation des stations de métro Peel et McGill par les skieurs pour accéder au Mont-Royal.

Pourtant, la présence du parc Rutherford, le réaménagement récent de l'avenue McTavish et un réaménagement futur de l'avenue du docteur Penfield nous amènent à croire dans le potentiel d'un agrandissement du réseau de pistes de ski de fond du parc du Mont-Royal jusqu'à la rue Sherbrooke lorsque les conditions d'enneigement sont adéquates.



Figure 4 - avenue du Docteur Penfield - actuellement



Rév. 1

Figure 5 - avenue du Docteur Penfield - Proposé en été



Rév. 1

Figure 6 - avenue du Docteur Penfield - Proposé en hiver



Figure 7 – Développement du réseau skiable



Figure 8 - Proposition d'un lien de ski de fond entre l'avenue des Pins et la rue Sherbrooke

À propos de l'organisme Ski de fond Montréal

L'organisme Ski de fond Montréal regroupe des Montréalais qui pratiquent le ski de fond en milieu urbain. Les membres sont autant des skieurs récréatifs que des skieurs compétitifs de tous les niveaux. À chaque hiver, Ski de fond Montréal initie plus de 2000 jeunes Montréalais au plaisir de la glisse.



Montréal, berceau du ski de l'Amérique du Nord

Le sport du ski au Canada a été introduit à Montréal à la fin du XIXe siècle par des immigrants norvégiens, suédois et des professeurs de l'université McGill. Des trois sommets du Mont-Royal, ce sport et ce mode de transport se sont essaimés partout au Canada et même aux États-Unis. * Voir réf. *Des traces dans la neige : Cent ans de ski au Québec*

C'est à l'université McGill que l'on a vu se fonder diverses équipes de ski dont certains sont très vénérables : McGill Redbirds, le McGill Nordic ski Club, le McGill Outdoor Club.

Le réseau de ski de fond que nous proposons permettra à l'équipe de ski de fond, le McGill Nordic ski club, de débiter leur entraînement à partir de leur campus et d'organiser des événements de ski de fond. Notez que les universités Laval, Bishop et de Montréal ont également leur équipe de ski de fond.



Recommandations

Le réseau de pistes de ski de fond du parc du Mont-Royal doit être prolongé vers le centre-ville. Pour ce faire, nous avons plusieurs recommandations :

R1 - La création d'une infrastructure de ski de fond sur le nouveau campus de l'université McGill.

R2 - L'utilisation de halls d'entrée d'un pavillon universitaire pour accueillir les skieurs les fins de semaine.

R3 - La création de nouveaux comptoirs de prêts et de location d'équipement de ski de fond pour la clientèle universitaire. Bien que le centre sportif de l'université McGill ait un comptoir de prêt d'équipement, nous croyons qu'il faut avoir plusieurs comptoirs de prêt d'équipement de ski de fond près des salles de cours des étudiants afin qu'ils puissent faire du ski ou de la raquette durant leurs temps libres.



R4 - Qu'un refuge pour les skieurs et les marcheurs soit prévu sur le site du nouveau campus. Dans ce refuge, qui pourrait être une cafétéria universitaire, nous trouverions un vestiaire et un service de location d'équipement de ski de fond, des tables et des toilettes. Cet espace pourrait être ouvert au public à longueur d'année pour permettre aux citoyens et aux étudiants de profiter des nouveaux espaces verts créés. La localisation du site n'est pas finale, mais nous croyons qu'un refuge pourrait être situé dans le nouveau bâtiment situé en arrière de la maison Ravenscrag.

R5 - Que la Ville de Montréal réaménage l'avenue du Docteur Penfield en réduisant la part réservée aux véhicules. Ce futur aménagement devrait intégrer un trottoir du côté ouest qui pourrait accueillir, durant l'hiver, une piste de ski de fond lorsque les conditions de neige sont adéquates. Cette infrastructure jumelée à un traçage de pistes de ski de fond au parc Rutherford, sur le chemin le Serpentin, sur l'avenue McTavish permettra de créer un lien de ski de fond adéquat entre la rue Sherbrooke et le parc du Mont-Royal.

R6 - Qu'un projet pilote soit fait dès l'hiver 2023 sur le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria, de l'Institut Allan Memorial et le chemin le Serpentin pendant tout l'hiver et occasionnellement sur la rue McTavish et l'avenue du Docteur Penfield et le parc Rutherford comme on a fait pour la Cyclovia sur la voie Camilien-Houde.

R7 - Trois stationnements extérieurs devraient être réduits en capacité.

- Le stationnement extérieur P24, ne devrait pas être aménagé (Voir figure 2). Nous croyons qu'il n'est pas nécessaire de prévoir un stationnement en surface à cet endroit du chemin de contour, car ce stationnement de 24 places est éloigné de bâtiments.
- Le stationnement extérieur P63 situé à l'ouest du pavillon U devrait être réduit de moitié (Voir figure no 2). La proximité de ce stationnement situé près du jardin de la maison Ravenscrag nuirait à la tranquillité des lieux et enlèverait la possibilité d'un aménagement pour mettre en valeur la perspective sur le centre-ville à cet endroit. Nous proposons de réduire de

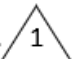
32 cases ce stationnement extérieur. Les 32 cases du stationnement P63 et les 24 cases du stationnement P24 seraient remplacées par la **création d'un pôle de mobilité** construit en souterrain à l'est du pavillon U.

- Le stationnement extérieur P32 situé au nord du pavillon F devrait aussi être réduit de moitié lorsque le bâtiment identifié comme site à développer dans le futur sera construit. Nous proposons de réduire de 16 cases le stationnement extérieur. Les 16 cases du stationnement P32 seraient remplacées par la **création d'un pôle de mobilité** construit en souterrain dans le nouveau pavillon qui sera construit au nord du pavillon F. Voir figure 3.

R8- Qu'il soit prévu des espaces d'entreposages et de rencontre pour les divers clubs sportifs et associations communautaires qui vont animer l'espace public extérieur du site du Royal Victoria. C'est grâce à ces clubs et associations communautaires que de nombreux Montréalais pourront s'approprier la montagne à partir du centre-ville. La qualité de l'animation du site sera réussie par la mise en place d'infrastructures d'entreposage, de toilettes accessibles et d'aires de repos pour permettre l'animation du site.

R9-. Pérennité de l'accessibilité des lieux- Servitude à prévoir

Il est possible que des parcelles de lots de l'ancien hôpital Royal Victoria soient cédées par l'Université ou la SQI dans le futur. La création d'une servitude pour assurer la pérennité de l'accès par les citoyens permettra de conserver l'usage public des espaces non bâti du site.

Rév.  1

Dans la servitude, y serait indiqué:

- un libre accès aux citoyens et aux skieurs en toute saison entre 6h00 et 23h00,
- que l'enneigement des pistes de ski doit être maintenu et non déneigé,
- que les sentiers de ski de fond soient libres de tout obstacle et maintenus par les propriétaires,
- que les espaces non bâtis identifiés dans le plan directeur restent libres de toute construction dans le futur peu importe les changements de propriétaire,
- que les surfaces identifiées au plan directeur comme des espaces verts et propices à la biodiversité conservent leur fonction de terrain vert, peu importe les changements de propriétaires, de morcellement de lots ou de modification de zonage. Ainsi un remplacement du jardin de Ravenscrag par un terrain de tennis ou un stationnement de véhicules extérieur n'est pas souhaitable.

R10- Que l'Office de consultation de Montréal rende obligatoire que le promoteur, qui présente un projet à l'Office, considère le volet hivernal dans leur projet. De plus, il serait nécessaire que le promoteur et l'Office organisent des rencontres avec les groupes cibles en amont de la consultation publique portant sur la saison hivernale et de l'intégration de l'hiver dans le projet du promoteur.

Conclusions

La Société québécoise en infrastructure et l'université McGill vont entreprendre d'importants investissements sur le site de l'ancien hôpital Royal-Victoria.

Avec la présente pandémie, nous voyons l'importance de pouvoir faire de l'activité physique en milieu urbain. Nous rappelons l'importance de soutenir le ski de fond; une activité sportive d'hiver qui se pratique dehors avec peu d'investissements en bâtiments.



Ces dernières années, on constate un engouement de la population pour le ski de fond. La Ville de Montréal estime qu'il y a plus de 200 000 skieurs sur son territoire.

La mise en place d'infrastructures d'accueil et de pistes de ski de fond indiqué dans notre proposition permettra aux 40 000 étudiants de l'université McGill, aux résidents habitant les quartiers environnants, aux travailleurs du centre-ville, aux citoyens de tout âge, de toute origine et avec un handicap d'apprivoiser la saison hivernale.



Quarante pour cent des Montréalais sont issus de l'immigration. L'hiver est une saison qu'il est possible d'apprécier lorsqu'on a appris à se tenir au chaud et à pratiquer des activités extérieures comme le ski de fond, la marche hivernale et la raquette.

Dans l'esprit de favoriser un mode de vie physiquement actif pour les Montréalais, nous formulons le souhait que le plan directeur d'aménagement du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial inclue la mise en place d'infrastructures de ski de fond et un budget d'entretien de ses pistes.

Il faudra que la Ville de Montréal prévoie, lors de l'aménagement des rues du secteur, le passage de dameuses et prévoir un budget d'entretien des pistes sur leurs propriétés. Il faudra aussi que la Ville modifie sa pratique de déneigement pour assurer une couverture de neige aux endroits où il va y avoir des pistes de ski de fond sur les trottoirs, sur les rues et sentiers de parcs.

Le développement d'infrastructures pour la pratique d'activités sportives hivernales permettra à Montréal de mieux assumer sa nordicité et de se démarquer sur la scène internationale. Tout comme les images de rues enneigées, le ski de fond en milieu urbain peut contribuer à la signature de Montréal en plus de contribuer à sa qualité de vie.



Préparée par : Stéphane Mélançon, Directeur général de Ski de fond Montréal

smelancon@skidefondmontreal.ca

www.skidefondmontreal.ca

Références :

VIVRE EN VILLE (2018). *Ville d'hiver: principes et stratégies d'aménagement hivernal du réseau actif d'espaces publics montréalais*, 56 p. (coll. Vers des collectivités viables) [vivreenville.org].

<https://vivreenville.org/media/792041/Villedhiver.pdf>

*Référence ratio d'espace vert

Selon le PMAD, le ratio visé en espace vert est de 17%. Le taux actuel d'espace vert est d'environ 10%.

Référence du ratio des espaces verts protégés

« Actuellement, la superficie d'aires protégées dans le Grand Montréal atteint 10 %, ce qui est encore très loin de l'objectif de 17 % fixé par le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). » – Valérie Plante, mairesse de Montréal et présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal.

<https://cmm.qc.ca/communiqués/protection-des-milieux-naturels-la-cmm-demande-de-nouveaux-pouvoirs-pour-atteindre-les-objectifs-du-pmad/>

*Référence sur l'histoire du ski : *Des traces dans la neige : Cent ans de ski au Québec*

Danielle Soucy, 12 octobre 2009

Page Facebook de Ski de fond Montréal

<https://www.facebook.com/skidefond.udm>



Photographie
Saut à ski sur le mont Royal, Montréal, QC, 1905, copie réalisée vers 1945
Wm. Notman & Son
1935-1956, 20e siècle
Gélatine argentique
19 x 24 cm
Achat de l'Associated Screen News Ltd.
VIEW-3741.3
© Musée McCord



Photos: Club Skimco



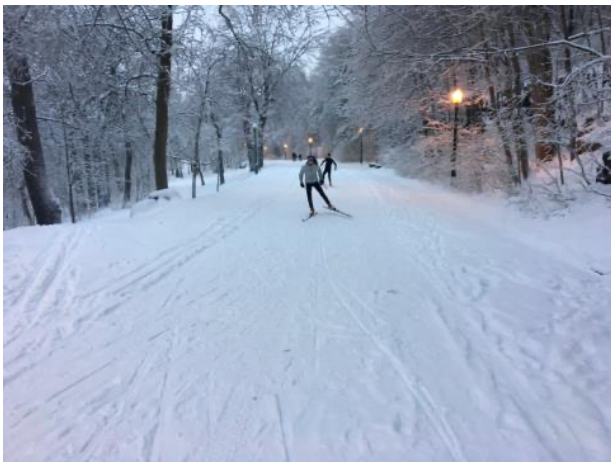
Photos from McGill Nordic Ski's post
in Instagram Photos

Photo: McGill Nordic ski club



<http://redbirdsskiclub.com/>

Photo: Redbird ski club



Montréal Chemin Olmsted, 9 avril 2019



Oslo <https://www.flickr.com/photos/heleneoritsland/3210363978>